

Notes

Les garanties incluent les remboursements de la Sécurité sociale.

Sauf mention contraire, les garanties ne sont enclenchées que lorsque la Sécurité sociale rembourse une partie des dépenses.

Quand un pourcentage apparaît, il correspond à un pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale.



Les soins courants

- Consultation généraliste ou spécialiste
adhérent à un DPTAM **150%**
n'adhérent pas à un DPTAM **130%**

Peut être considéré comme un acte technique médical un acte réalisé par un médecin lors d'une consultation, par exemple un fond d'oeil, le traitement d'une verrue, un frottis, une extraction de dent ...

- Actes techniques médicaux et actes de chirurgie
avec un praticien adhérent à un DPTAM **150%**
avec un praticien n'adhérent pas à un DPTAM **130%**

Les honoraires paramédicaux correspondent à des actes réalisés par un auxiliaire médical tel qu'un infirmier, un masseur-kinésithérapeute, un orthophoniste ou un pédicure-podologie

- Honoraires paramédicaux (auxiliaires médicaux) **100%**
- Analyse médicale et examens de laboratoire **100%**



La pharmacie

- Médicaments remboursés à 65% et à 30%
par la Sécurité sociale **100%**
- Vaccins remboursés par la Sécurité sociale **100%**
- Vaccins non remboursés par la Sécurité sociale **50€/an**



L'hospitalisation

- Honoraires médicaux et chirurgicaux
médecins adhérents à un DPTAM **150%**
médecins n'adhérents pas à un DPTAM **130%**

- Frais de séjour **100%**

- Frais de transport **100%**

- Forfait journalier
en hôpital ou en psychiatrie **entièrement remboursé**

- Forfait pour les actes lourds **entièrement remboursé**

- Chambre particulière
par jour ou par nuit **40€/jour ou/nuit**

Le forfait journalier, la chambre particulière et le lit accompagnant correspondent à une dépense non prise en charge par la Sécurité sociale mais remboursée par lamie mutuelle

- Lit pour un accompagnant **20€/jour**

Le lit accompagnant n'est pris en charge que pour votre enfant de - de 15 ans, une personne handicapée de - de 20 ans ou un adulte de plus de 70 ans.